

## **Pour le SNJ, le texte n'est pas à la hauteur des enjeux**

Réagissant à la proposition de loi "visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias", qui doit passer en commission le 2 mars pour être débattue à l'Assemblée Nationale le 9 mars, le SNJ, dans un communiqué, se dit opposé à l'élargissement des compétences du CSA, instance administrative composée de membres nommés par le pouvoir politique, mais a des propositions à faire pour garantir l'indépendance des médias et des journalistes, pour favoriser une information pluraliste, éthique et de qualité, au service du citoyen.